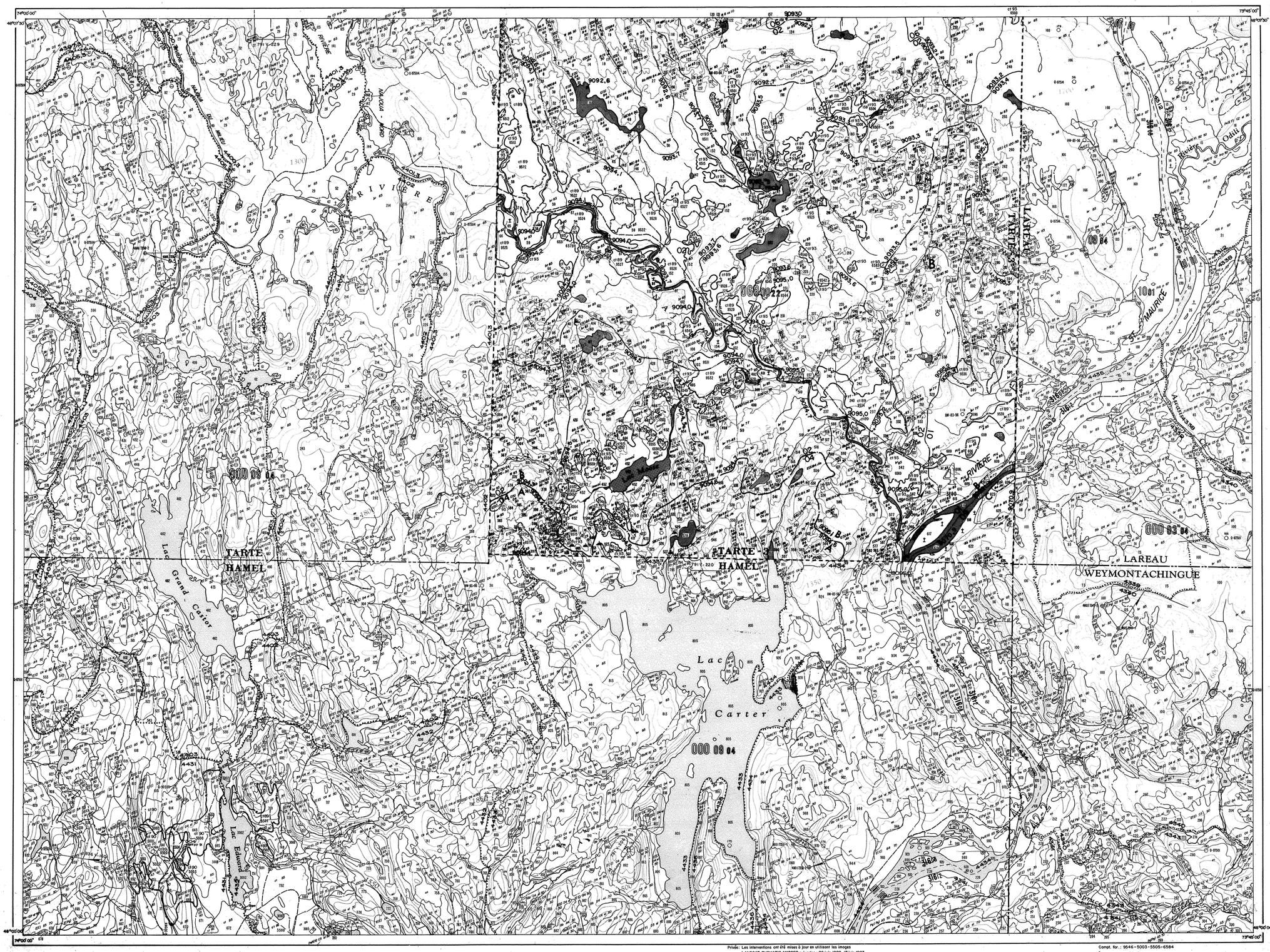

Privée : Les interventions ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 22 juin 1989, 17 juin 1993. L'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for. : 9546-5003-5505-6584
À jour publique : avril 1996
À jour privée : juin 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de sauvetage
Dégagement (coupe de dégagement)
Nettoyage (nettoyage de plant)
Plantation en vignes
Plantation de cépées
Plantation de boutures
Plantation de rhizomes
Éclaircie commerciale
Récolte dans les friches boisées (éclaircie libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et non critères de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — sapin et/ou épinette blanche
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — thuya occidental
— — pruche
— — mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue)
— — thuya (cèdre)
— — pruche
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
Sapinière
— — (sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
— — sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (pin blanc et/ou rouge) (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette
— — avec sapin
— — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette
Mélangé à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplerie
— — avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Peuplerie rouge
Frênaie
Frênaie rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station riche

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — (plantation)
Bouleaux
— — bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — bouleaux jaunes
Peuplerie
Peuplerie rouge
Frênaie
— — bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — peuplier
— — peuplier
— — feuillus d'essences intolérantes
— — feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'arbres à sucre
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle en pied
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mesurée.
⊖ 15-50 %
⊗ 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30	31-50 ans
50	51-80
80	81-90
90	91-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
90-60	60-90
120-70	70-120

FORÊT HÉTÉROGÈNE

Jaune indépendant: Pour 2 dominance de haut, intermédiaire, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Violet indépendant: Pour 2 dominance de haut, intermédiaire, majorité des tiges inférieure à 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 30 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égales	0 à 30%	évitoir
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

Superficie estimée de pente > 31% ____ %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

SCHÉMES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S 1 E 1 C 1 D 1 — S classe de pente, E classe d'âge, C classe d'âge, D classe de densité
R 1 D 1 H 1 P 1 — R classe de hauteur, D classe de densité, H classe d'âge, P classe de couvert
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert
— sous-group. d'essences
— groupement d'essences

CARTO. FORESTÈ EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - FDB INTERNATIONAL LTÉE. (PHOTO. 1987)
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FORESTÈ EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FORÊT/PRODUITS FORÉST. CAN. PRAIRIE LTÉE. (PHOTO. 1983)
SIGNATURE : [illegible]

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 43*-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion 000 09 04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 3612*
Bassin primaire 3
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32900
Division de recensement 7
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4340* 6e2
Région écologique
Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1983-87
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-8	32-A-5	32-A-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-B-1	32-A-4	32-A-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-16	31-P-13	31-P-14	

32 A/4 S.O.